



# Offre sincèrement gratuite et bénévole de précorrection de TD pour étudiants en Licence de Droit

Conseils pratiques publié le 25/10/2019, vu 3601 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

**Offre sincèrement gratuite et bénévole de précorrection de travaux dirigés ou TD, pour étudiants en Licence de Droit + admission en Master Droit : moyens et recours + d'autres infos pour étudiants**

Bonjour,

je m'appelle Jérôme CHAMBRON et je suis juriste généraliste bénévole sur différents Forums juridiques dont Légavox principalement :

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/regles-juridiques-relatives-benevolat-france-34322.htm>

Je suis à votre disposition si vous faites des études juridiques en Licence de Droit : LD1, LD2 ou LD3. **Je travaille par emails et OpenOffice uniquement au format .ODT.**

Si vous voulez travailler avec moi, envoyez-moi un message en cliquant sur la touche CONTACT de mon Blog juridique. Je vous répondrai ensuite depuis ma boîte mail à partir de l'adresse mail que vous m'aurez préalablement communiquée dans votre premier message sur la rubrique CONTACT.

**Dans vos emails, n'oubliez pas de me communiquer en pièces jointes, vos travaux au format .ODT afin que je puisse intégrer et intercaler mes écritures en rouge dans les vôtres en noir.**

**Je peux précorriger vos travaux dirigés ou TD, au niveau linguistique (orthographe, grammaire, syntaxe) et sur le fond du Droit (raisonnement juridique cohérent et construit, méthodologie, plan etc). Cela peut vous faire gagner AU MINIMUM UN POINT sur votre note.**

En aucun cas je ne fais le travail initial à votre place. Je ne fais que corriger et/ou proposer subséquemment par rapport à un travail déjà effectué.

Par exemple si vous n'arrivez pas à trouver un plan pour un commentaire d'arrêt je ne pourrai pas le trouver à votre place. Je ne fais que corriger le travail déjà effectué par vous au préalable.

Par exemple encore, je peux relire votre cas pratique et vous indiquer les contradictions et/ou les répétitions au cas où vous n'avanceriez plus dans votre raisonnement juridique.

## Étudiants malhonnêtes et/ou pas travailleurs s'abstenir absolument.

Sur la fraude aux examens, voir ceci :

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/fraude-examens-publics-concours-publics-29789.htm>

Sur ce je vous souhaite la réussite dans vos études juridiques.

Pour me contacter, communiquez-moi votre adresse email dans la rubrique CONTACT de mon blog.

PS : mes services sont **gratuits** car je suis autonome financièrement ce qui me permet de me consacrer à vous **gratuitement**. Faire du bien aux autres, n'est-ce pas s'en faire à soi-même également?

Merci de votre confiance et bon courage.

Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit.

**Ma présentation complète :**

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/page/presentation-jerome-chambron-5898.htm>

### CONSEILS POUR RÉUSSIR SES ÉTUDES DE DROIT :

<https://www.actu-juridique.fr/divers/universite/clinique-juridique-de-la-faculte-de-droit-de-malakoff-une-clinique-juridique-cest-intense-mais-ca-en-vaut-la-peine/>

<https://fiches-droit.com/conseils>

<https://fiches-droit.com/methodologie>

<https://aurelienbamde.com/category/methodologie/>

<https://aurelienbamde.com/2023/03/15/5-conseils-pour-reussir-sa-licence-de-droit/>

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/conseils-pour-reussir-etudes-droit-31961.htm>

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/pour-etudiants-droit-fiches-droit-32730.htm>

### CONTESTATION D'AJOURNEMENT :

<https://consultation.avocat.fr/blog/bruno-roze/article-45260-comment-contester-son-ajournement-a-l-universite.html>

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000036688015/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000036688015/)

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000042814639](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042814639)

**MOYENS ET RECOURS POUR ÊTRE ADMIS EN MASTER :**

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15829?xtor=EPR-100>

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15952?xtor=EPR-100>

<https://www.trouvermonmaster.gouv.fr/>

**LOGEMENT ÉTUDIANT :**

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambon/bail-pour-etudiant-issu-1989-32753.htm>